



Fegersheim, le 7 Mai 2013

## Résidence " Les Bosquets "

Syndicat coopératif des Copropriétaires

**Président Syndic** : LATOURNERIE Guy

Tél. : 03.88.64.11.41 Mail: [guy.latournerie@free.fr](mailto:guy.latournerie@free.fr)

Port : 06.09.32.04.96

M. REICHHELD - M. BACHER

M. KAUFFMANN - M. JAKOBI

M. DALLÄI - M. PUTHOD

M. LATOURNERIE

### PROCES-VERBAL DU CONSEIL SYNDICAL Lundi 6 Mai 2013 à 19h30

#### Élection du Comité du Conseil Syndical

À la suite de l'Assemblée Générale du 26 avril 2013 qui a élu pour trois années les membres du Conseil Syndical, celui-ci, en réunion ce jour a élu à l'unanimité des voix :

Président – Syndic : M. LATOURNERIE

Vice-Président : M. PUTHOD

Trésorier – Communication : M. KAUFFMANN

Responsable travaux généraux : M. JAKOBI Armand

Responsables par cage d'escaliers : N°4 M. BACHER – N°4a M. JAKOBI – N°6 M. DALLÄI  
N°8 M. REICHHELD – N°8a M. PUTHOD

#### Franchise d'assurance

L'assureur de la copropriété a prévu dans sa police d'assurance une franchise dans le cadre du remboursement des frais de recherche de fuite. Lorsque la fuite provient d'une canalisation des parties communes, cette franchise est naturellement prise en charge par la copropriété dans le cadre des charges communes. Par contre, lorsque la fuite a pour origine une canalisation « privative », la franchise, bien que charge commune, est à la charge du propriétaire de la canalisation et ceci conformément au règlement de copropriété (page 14) :

#### CONTRIBUTION AUX CHARGES

« .....*Tout copropriétaire qui, par son fait ou sa négligence, aggraverait les charges, devra supporter seul les frais et dépenses ainsi occasionnés.* »

La franchise de 263 € a ainsi été imputée à l'un de nos copropriétaires (n°8). Sur sa réclamation, le Conseil consent, par dérogation, à faire prendre en charge cette franchise dans les charges générales.

#### Fête des voisins

Elle est fixée au Samedi 29 Juin. - Tartes flambées – Pizzas à volonté.

Tarifs : 20 € forfaitaire par famille et 10 € pour personne seule.

**Divers** : Le Syndic, avec le responsable travaux effectuera des recherches pour améliorer l'éclairage extérieur de notre copropriété.

Point sur le nettoyage des cages d'escalier et poubelles par Presta Services (6 et 8)

*La réunion est close à 21h 30 –*

*Le Président – Syndic*  
*G. LATOURNERIE.*